# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 9 JUILLET 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HAMEL.
N° 83, RUE DE CHARTRES.


NOUVELLE-ORLÉANS :
SAMEDI MATIN, 9 JUILLET.

## REVUE DE LA SEMAINE.

Le premier jour de la semaine nous a ramené le soixante-dix septième fois l'anniversaire de l'indépendance nationale de l'Union. Nous n'allons pas nous abandonner à un enthousiasme rétrospectif pour infliger à nos lecteurs toutes sortes de lieux-communs sur la manière dont ce grand jour a été célébré. Nous l'avons déjà fait en quelques lignes, et si la date resplendissante du 4 juillet figure aujourd'hui de nouveau dans nos colonnes, c'est parce qu'elle doit avoir sa place dans une revue de la semaine. Parades militaires, processions aux flambeaux, cortéges de pompiers, excursions à Mandeville et à la Baie St-Louis, voilà à quoi les descendans des soldats de 76 ont consacré leur temps. Nous n'avons d'ailleurs plaisir à constater qu'il n'y a pas eu de membre rompu, et que les canons patriotiques n'ont point crevé. On a bu énormément comme de coutume, mais à ces copieuses libations la raison seule succombe ; nombre de buveurs ramassés çà et là ont été écroués et sont restés au violon jusqu'au lendemain.

A la sécheresse dont nous nous plaignions dans notre dernier bulletin hebdomadaire ont succédé des pluies quotidiennes qui transforment nos rues en lacs. Le riflard est devenu une nécessité sociale ; cet accessoire bourgeois de la toilette campagnarde orne toutes les mains ou se développe en dôme sur toutes les têtes. L'atmosphère en est constellé. On se heurte à chaque instant à d'immenses parapluies sous lesquels d'honnêtes pères de famille abritent plusieurs générations de marmots. Cette touchante sollicitude nous émeut, mais nous voudrions voir donner moins de développement à ces gigantesques coupoles de soie ou de coton qui menacent tantôt le chapeau, tantôt les yeux des passants. On peut être père de famille et ne pas abuser du parapluie. Nous vénérons pour notre part ces honorables membres de la société, nous admirons le dévouement qu'ils mettent à propager l'espèce humaine ; seulement, qu'ils nous pardonnent cette réserve ; leur enthousiasme pour le riflard nous semble la seule tache au milieu des vertus sans nombre qui les distinguent.

Sur nos six Cours de District cinq se sont déjà ajournées. La première Cour présidée par le juge Larue n'a pas encore pris ses vacances. Il a annoncé qu'il siégerait jusqu'au 20 ou 25 de ce mois pour prendre connaissance des affaires criminelles ou le cautionnement n'est pas admis. C'est une mesure d'humanité, car parmi les prévenus que renferment nos prisons il y a peut-être des innocens, et la société n'a pas le droit de les soumettre à un emprisonnement préventif de plusieurs mois. Le grand jury examine en ce moment les dossiers des affaires les plus importantes : celle de Dyson, dont on connaît l'odyssée, lui a été soumise. Si le grand jury déclare qu'il y a lieu à poursuivre, l'affaire sera immédiatement fixée et appelée postérieurement au courant de la semaine prochaine.

A propos de Dyson, le juge Larue, dans le discours qu'il a adressé, peu jours dernier, au grand jury, a vertement tancé la police et la municipalité d'avoir donné de ridicules proportions à la chimérique conspiration des nègres afin de s'attirer l'attention publique. L'honorable juge montre une franchise qui n'a du plaire que médiocrement aux autorités municipales. Il a engagé les membres du grand jury à faire courageusement leur devoir et à signaler tous les abus dont ils seront frappés.

Avons-nous besoin de mentionner la guerre ouverte entre le Conseil des Assistans Aldermen et l'avocat-assistant de la ville ? Nous en avons fait le sujet d'un article hier et nous reviendrons peut-être sur cette question. La question est délicate, car il s'agit d'un dommage causé aux contribuables, grâce à une loi votée par la législature locofoco de 1853 qui renferme en gros pour l'avocat-assistant de la ville. Des reçus de taxes pour une valeur de trois cent mille piastres ont été remis à ce dernier, et cette remise constitue pour lui le droit à une commission de cinq pour cent, c'est-à-dire à un bénéfice clair de quinze mille piastres que devront payer les contribuables. Encore si ces contribuables étaient en défaut ! mais nous avons déjà démontré que si la plupart n'avaient pas payé leurs taxes, c'est que le trésorier n'avait pas eu le temps de recevoir leur argent.

Ces gouvernans locofocos ! voilà bien comme ils entendent et pratiquent la démocratie. Ils caressent le peuple, ils l'exploitent : c'est là leur manière de l'aimer. Mais nous commençons à nous fatiguer de leur joug et nous espérons, si le besoin d'en être délivrés . . . . le jour de l'affranchissement n'est pas éloigné.

### Les Commissions de l'Avocat-Assistant.

[illegible] a publié hier la loi qui amende la section [illegible] de la charte de la ville. Nous l'avons lue attentivement et nous y avons trouvé la confirmation de l'opinion que nous exprimions hier, à savoir que l'avocat assistant de la ville a bien droit à une commission de cinq pour cent des reçus de taxes non acquittés qui sont remis entre ses mains. La loi est fort sévère. L'infortuné pour les contribuables peuvent offrir en toute sincérité leurs sympathies aux braves démocrates qu'ils ont [illegible] chargés de les représenter à la législature.

Nous citerons de la loi que ce qui se rapporte à la question, en observant que l'échéance fixée d'abord au 1er juin a été, par une loi subséquente et à la demande de nos Conseils, reportée au 1er juillet. Le bill porte donc que le trésorier de la ville (à présent REMETTRE à l'avocat assistant) tous les reçus de taxes non acquittés, accompagnés d'un certificat dans lequel il déclarera quel taxe de précautions ? qu'il aura pris pour recevoir sans nul doute ces contributions, et ce avant ces reçus de taxes, l'avocat assistant devra les poursuivre sans délai dans une cour de juridiction compétente, et les juges de paix ainsi que les greffiers des cours où lesdites affaires seront portées devront, par un avis inséré au journal officiel de la ville, citer tous les contribuables en défaut à comparaître dans les quinze jours à partir de la date de l'avis, &c. Cet avis renfermera les noms de tous les contribuables en défaut, ainsi que le montant dû par chacun. Chaque contribuable en défaut paiera vingt-cinq sous pour les frais de citation au moyen du journal, ainsi que les frais qui peuvent survenir subséquemment.

Et ensuite, deuxième paragraphe :

« Il sera ajouté au montant de chaque reçu de taxes non acquitté ainsi REMIS à l'avocat-assistant pour le recouvrement desdites taxes, une commission de cinq pour cent sur le montant de chaque reçu de taxes, laquelle commission sera payée par le contribuable en défaut et sera accordée audit avocat assistant comme compensation de ses services, &c. »

Peut-il rien y avoir de plus clair ? Dans le premier paragraphe de la loi nous lisons que le trésorier doit, dès le 1er juillet, REMETTRE à l'avocat assistant les reçus de taxes non acquittés, et dans le second paragraphe qu'il sera ajouté au montant de chaque reçu de taxe ainsi REMIS à l'avocat-assistant une commission de cinq pour cent au profit de ce dernier.

Ainsi l'avocat assistant a droit à sa commission dès que les reçus lui seront remis, c'est-à-dire dès le 1er juillet. Il y ajoute sa commission de 5 pour cent et il les porte alors à la Cour pour en obtenir le recouvrement conformément à la loi. Les auteurs du bill n'ont pas manqué d'aller jusqu'à qualifier constamment les contribuables qui n'ont pas acquitté leurs taxes au 1er juillet de contribuables en défaut. Qu'importe qu'ils n'aient l'avis que le juge de paix ou le greffier doit leur donner pendant quinze jours aux contribuables en défaut ! Cet avis, dit la loi, est une citation, ce délai de quinze jours a pour but de les affranchir les malheureux contribuables de l'obligation de payer 5 pour cent de commission à l'avocat assistant, mais de prévenir les saisies qui peuvent un jugement reste sans exécution de la part du débiteur. Les contribuables qui se ont laissé saisir leurs propriétés auraient, ou le sait aisément, d'autres frais à acquitter outre les vingt-cinq sous pour l'avis et les 5 pour cent de commission à l'avocat.

Voilà l'excellente loi dont nous a dotés la Législature locofoco de 1853. Elle a amendé une section de la charte de la Nlle Orléans qui renfermait une précieuse garantie, et cela dans le seul but de permettre à un fonctionnaire démocrate de battre monnaie aux dépens des contribuables. Peu soucieux des intérêts de ces derniers, elle n'a pas hésité à leur préférer ceux d'un simple individu.

La loi de 1850 relative à la perception des taxes constitue un véritable attentat aux droits des citoyens. D'honnêtes contribuables sont spoliés au profit d'un fonctionnaire qui sur un seul coup de [illegible] fameux QUINZE MILLE PIASTRES sorties de la poche du peuple. C'est le décret démocratique de 1853 qui l'ordonne, et l'avocat assistant est déclaré [illegible] qui lui revient de par cette loi anti-républicaine, anti-sociale et qui viole tous les principes de justice et d'équité.

Le poison des serpens, à conservée—A la dernière réunion de la Société d'Histoire Naturelle de Boston, il a été lu une communication dans laquelle le venin des serpens à sonnettes est représenté comme possédant une grande puissance sédative ; les [illegible] quelques quantités le remède à employer [illegible] du par un de ces dangereux serpens. L'auteur du mémoire recommande l'alcool. De l'eau de vie [illegible] deux personnes qui avaient été mordues, elles n'ont pas tardé à se rétablir ; on a observé que dans ces cas l'eau de vie ne produit pas d'ivresse.

Hotel Washington.—On verra par un avis inséré plus loin que les propriétaires de l'hôtel Washington viennent de prendre des arrangemens qui augmenteront la vogue méritée de cet établissement. Il n'y aura plus une table d'hôte ouverte à toutes les heures comme par le passé ; mais ceux qui voudront y déjeuner, dîner ou souper devront donner leurs ordres la veille. Cette mesure éloignera le cohue de l'hôtel et permettra aux familles d'y trouver une retraite agréable loin du bruit et de la poussière de la ville.

Par le steamer *Cherokee*, arrivé hier soir de New-York et de la Havane, nous avons reçu des journaux de cette dernière ville jusqu'au 3 de ce mois. Ils ne contiennent rien d'important.

La goëlette américaine Alice, partie d'ici, est entrée à la Havane le 1er courant, et prenait son chargement pour revenir.

St-Landry.—Le Whig de St-Landry se plaint de l'extrême élévation de la température dans cette paroisse. « Nous avons eu, dit-il, quelques ondées qui ont quelque peu rafraîchi l'atmosphère, mais le soleil nous envoie quotidiennement des rayons qui, bien que d'or, n'en sont pas moins brûlans.—L'état sanitaire de la paroisse est satisfaisant. »

Course de bateaux.—Le *Capitolian Vindicator* de Baton Rouge annonce que le pari proposé aux steamers *Eclipse* et *Shotwell* n'a pas encore été pris. Il s'agit, on le sait, d'une course de 200 milles. La gageure porte que le bateau à vapeur *Mary Jane*, en descendant le bayou Plaquemine, de Plaquemine à Grosse-Tête, parcourra la distance en moins de temps qu'il n'en a fallu aux steamers *Eclipse* et *Shotwell* pour franchir la même espace en remontant le Mississipi.—Nous comprenons maintenant le pari. On conçoit aisément qu'un bateau, même faible, descendant le bayou Plaquemine dont on connaît la rapidité, marche plus vite qu'un autre steamer, de force supérieure, qui remonte le Mississipi. Quant au danger, si les propriétaires du *Mary Jane* ont proposé sérieusement le pari et qu'ils aient l'intention de faire marcher leur bateau à toute vapeur, ils sont blâmables et méritent la réprobation des citoyens. Le public ne doit pas encourager ces luttes de vitesse qui exposent aux plus grands dangers la vie des voyageurs.

Chemins de fer.—Le nombre des personnes tuées ou blessées sur les chemins de fer de New-York dans le courant de l'année dernière égale celui de tous les accidens arrivés durant la même période en Angleterre et en Irlande, proportionnellement au chiffre des voyageurs. Le nombre de ceux qu'ont transportés les convois des chemins de fer anglais, en 1852, s'élève à 89,135,726 contre 7,440,653, transportés dans la même année par les chemins de fer de New-York. Or, 96 voyageurs et 120 employés ont été tués sur les chemins de fer anglais ; 146 voyageurs et 69 employés sur les railways de New-York. Total des morts dans l'Etat de New-York : 248 ; total en Angleterre : 216. Total des blessés en Angleterre : 486, total à New-York : 265.

Incendie.—La maison de M. Edward Armor, habitant une des paroisses supérieures, a été dévorée par les flammes dans la matinée du 1er courant.

### CHRONIQUE LOCALE.

Escroquerie.—Il a été justifié hier, devant le recorder Ramos, deux autres affaires dans lesquelles Charles Bayou est accusé d'escroquerie. Thomas Flynn, tapissier dans la rue Bourgogne, déclare que Bayou vint à son magasin le 30 du mois dernier, acheta des matelas évalués à $9 25, et lui envoyer le compte à son bureau, dans la rue St-Charles. Il va sans dire qu'on ne put trouver le bureau.

Mélanie Daniel, qui tient une distillerie dans la rue Dauphine, a déclaré que Charles Bayou entra, le 21 juin, dans son établissement, se disant commis au second département dans la rue d'Orléans, et acheta quelques gallons de liqueurs. Le témoin, depuis lors, n'a pu découvrir la demeure de l'accusé.

Nymphes du pavé.—Le capitaine Baldwin, du 3e district, a fait une descente, mardi soir, dans un grand nombre de maisons mal famées et conduit en prison vingt-quatre des femmes qui les habitaient. Lorsqu'elles ont comparu, hier, devant le recorder, elles offraient un spectacle assez dégoûtant ; elles suppliaient la Cour de leur pardonner ; mais le recorder Ramos, tout en étant disposé à pardonner quelque chose à des femmes, les condamna cependant chacune à une amende de $25.

Escroquerie.—Jas McKnight a comparu hier devant le recorder Winter pour avoir volé $10 à Lewis Bryan. Il paraît que Paciencé a recours au plaignant avait une grande fortune, qu'il avait de l'argent en banque mais qu'il ne pourrait pas tirer un check avant le lendemain. « Prêtez-moi, dit-il, la somme dont j'ai besoin et je vous la remettrai dans vingt-quatre heures. » Le malheureux Bryan se laissa prendre au piége, et avança l'argent au prétendu richard. Lorsqu'il fallut rembourser, Bryan voulut être remboursé, mais son débiteur ne fit pas la moindre attention à sa réclamation.

Le recorder, après avoir entendu les témoignages, a envoyé l'affaire devant la première cour de district.

Acquitté.—Peter Thompson, qui avait été arrêté, il y a quelques jours, pour avoir volé des esclaves, a comparu hier devant le recorder Winter qui a déchargé de la poursuite, attendu qu'il n'y a pas de témoignages contre lui.

Assaut et batterie.—L'esclave Peter a été arrêté hier, dans le Deuxième District, pour avoir frappé dans la rue de la Douane, une femme de couleur nommée Eliza Chardon.

Lizzy Scanlan s'est plaint hier au recorder Ramos, d'avoir été violemment assaillie, dans la rue St Pierre, par François Connorge.

Patrick Ware a été accusé hier devant le recorder du deuxième district, par avoir entré chez Wm. Bover, marchand d'huîtres au coin des rues Bienville et Dauphine, et de l'y avoir assailli.

Aucun des accusés n'a encore subi un interrogatoire.

Maison mal famée.—John Kyle, a. c. l., a été arrêté hier, dans le deuxième district, par le lieutenant Moore, sous l'accusation de tenir une maison mal famée. L'affaire n'a pas encore été appelée.

Coup de poignard.—L'homme de garde Garrett, du troisième district, a recueilli, jeudi soir, William Jordan qu'il avait été poignardé, dans la rue Carondelet, par un individu nommé Tara. Le blessé a été transporté à l'hôpital de charité et la police est à la recherche du coupable.

Suspects.—Daniel Johnson et Hevram Rogers ont été arrêtés hier, comme suspects, dans le troisième district.

Châtiment.—Le recorder Ramos a condamné hier l'esclave Louis à recevoir vingt-cinq coups de fouet pour avoir offert de la résistance et maltraité l'homme de garde Harnoby.

Insultes.—Eugène Differ s'est plaint hier au recorder Ramos d'avoir été grossièrement insulté par L. Dufour.

Vagabonds.—Deux jeunes vagabonds nommés D. ina Moran et Peter Callahan ont été arrêtés jeudi dans le quatrième district, pour avoir volé du cuivre à bord du bateau à vapeur Southern Belle.

Un mystère qui n'en est plus un.—Sous ce titre : *Mort mystérieuse*, nous avons emprunté l'autre jour au *Vigilant* quelques lignes relatives à la mort d'une jeune personne à bord du bateau à vapeur *Tweed*. Un correspondant du *Vigilant* adressée à ce sujet au journal de Donaldsonville des renseignemens que nous croyons devoir reproduire :

Mlle Marie Koenig, (c'est le nom de la jeune personne morte à bord du *Tweed*,) était Allemande d'origine comme son nom l'indique, et retournait au sein de sa famille, à Cincinnati, lorsque la mort l'a frappée. Elle sortait du couvent de Saint Michel à Saint Jacques, où elle était restée quelques mois, mais toujours dans un état de malaise et de souffrance. Le docteur de l'établissement ayant été appelé plusieurs fois et ne trouvant à cette fille aucune maladie caractérisée, avait déclaré que c'était l'effet de l'imagination et du mal du pays, que probablement l'air natal suffirait pour ranimer cette jeune plante.

En conséquence de cette décision de l'art, les vénérables dames qui dirigent cette maison avaient confié, le samedi 25, Mlle Koenig aux soins obligeans d'un monsieur de Saint Jacques bien respectable, quoiqu'il ne soit pas prêtre comme on l'avait dit. C'est le *Gypsy* à bord duquel se trouvait alors comme pilote, un jeune homme de notre localité qui les conduisit à la Nouvelle Orléans. Le même jour, son guide officiel et officieux, faisait embarquer Mlle Koenig à bord du *Tweed*, payait son passage avec l'argent que lui avaient remis ces dames, et ne la quittait qu'après l'avoir bien recommandée au capitaine.

Le soir, Mlle Koenig bien joyeuse de retourner dans son pays, soupait avec les autres passagers ; puis elle appelait une domestique du bateau, lui exposait son état de souffrance, la priait de ne point lui épargner ses soins pendant le voyage, de lui apporter à manger dans sa chambre lorsqu'elle ne pourrait se rendre à la table commune, et lui promettait de la récompenser à son arrivée à Cincinnati. Le lendemain matin elle était très souffrante. A 7 1/2 heures le bateau était amarré à notre wharf. On courrait chercher un habile docteur, M. Ballard, qui, en arrivant, constatait une congestion cérébrale à laquelle on ne pourrait résister.

En effet, à neuf heures et demie, malgré les soins les plus empressés, les plus assidus et les plus éclairés, la pauvre jeune fille expirait en réclamant les secours de la religion. Aussitôt après sa mort, M. A. Richard notre coroner était appelé par le capitaine ; il s'entourait de jurés éclairés au nombre desquels était le docteur qui avait donné ses soins à la malade, et notre vigilant constable M. Rougeau. Ces respectables officiers publics après avoir été assermentés, déclaraient sur leur conscience et sur leur honneur, que dans leur opinion, la victime avait succombé à une attaque de congestion cérébrale. Ensuite on déboucha le corps, on pendant que le bateau continuait sa route, on l'apporta à l'hôpital où il reçut les soins qui habitent ce séjour de la douleur tous les honneurs et toute les soins qu'on peut accorder à la dépouille mortelle d'une chrétienne.

(Le lendemain à 9 heures elle était accompagnée à sa dernière demeure, non par des parens chéris, il est vrai, mais par de jeunes enfants des écoles, par de pauvres orphelines, par des dames recommandables de notre ville qui on retrouve partout où il y a quelque devoir pieux à accomplir, enfin par des amis de charité, ces saintes femmes qui sont toujours les sœurs et les mères de ceux qui n'en ont plus.

Puisse la nouvelle des soins et des honneurs qui ont été prodigués à leur enfant, adoucir pour les infortunés parens qui habitent peut-être encore l'objet de leur tendresse.

M. J.

### OBSERVATION INTÉRESSANTE.

Nous lisons dans le *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, l'un des principaux organes de la presse médicale de Paris, l'observation suivante recueillie dans notre ville.

Calcul salivaire formé autour d'une arête de poisson dans le conduit de Warthon ; expulsion spontanée de ce calcul.

Dans les premiers jours de janvier 1837, M. D.... se mit à table et goûta d'une ... de ... les ... par ... [illegible]

droites étaient collées et d'une sensibilité extrême au toucher. Au bout de quelques heures, la douleur avait envahi la tête tout entière, et voilà ce dont l'accuse M. D.... craignait de devenir fou. Cet état d'extrême souffrance dura trois jours, en dépit d'une médication énergique. Le médecin de la maison, homme de grand mérite, avait ordonné une application de sang-sues loco dolenti, et avait fait couvrir la partie tuméfiée d'un cataplasme laudanisé.

Après cette violente crise M. D.... eut un répit de six mois ; dans l'intervalle il continua bien de souffrir, mais la souffrance était supportable. Il ressentait particulièrement une gêne fort incommode qui l'obligeait à passer fréquemment la langue sur l'extrémité du conduit de Warthon, comme on fait pour dégager un corps étranger qui se place entre deux dents. Après six mois, une nouvelle crise éclata aussi violente que la première ; la langue commençait à se renverser du côté droit et tendait à se placer de champ ; ses mouvemens, étaient difficiles, et suivis de douleurs plus ou moins vives suivant le degré d'acuité de l'inflammation. Une nouvelle application de sang-sues et de cataplasmes laudanisés apporta un grand soulagement aux souffrances de M D.... qui resta dix mois sans éprouver de nouvelle attaque. Néanmoins la tuméfaction des régions sub-linguale et sous-maxillaire du côté droit persistait toujours, et ces parties conservaient, au toucher, une sensibilité exquise. M. D.... ne prenait guère plus que des alimens liquides dont l'ingestion même était fort douloureuse, dépérissait de jour en jour, au point que son état inspirait de vives inquiétudes à sa famille.

Il resta dans cette cruelle situation de 1837 à 1840, avec ces alternatives de crises et de répits ; à cette époque, le médecin sonda le conduit de Warthon, y découvrit une pierre et remit au lendemain l'opération nécessaire pour l'extraire. A peine avait-il quitté la maison que M. D.... est pris de douleurs atroces ; il se met à parcourir la chambre comme un fou, la tête entre les deux mains et criant à tue tête ; voyant à peine les objets qui l'entourent, il poussant des cris aigus. Epuisement, comme d'habitude, la langue de la tumeur sub-linguale, il éprouve la sensation d'une piqûre ; il se place aussitôt devant une glace, aperçoit une pointe qui fait saillie sous la langue. Il reconnaît le calcul qui se présente : pierre, pierre, s'écrie-t-il en courant comme un fou dans l'appartement. On accourt, il demande une grosse épingle, on la lui présente : il est assez heureux pour l'introduire, du premier coup, dans le conduit de Warthon, l'enfonce jusqu'à ce qu'elle ait dépassé un corps dur qui s'oppose à son trajet, la retire et amène une concrétion pierreuse qui tombe dans une cuvette placée à dessein sous le menton de l'heureux opérateur.

La pierre, que j'ai sous les yeux, peut avoir de quatre à cinq lignes de longueur, sur une et demie de circonférence. Elle a l'apparence de ces petites dragées longues et rugueuses dont les bonbonniers se servent pour achever de remplir leurs cornets ; elle était blanche quand M. D.... l'a extraite, maintenant elle est jaune. L'arête, libre à l'une de ses extrémités, déborde de la concrétion pierreuse d'environ un quart de ligne ; elle occupe le centre même de cette concrétion. L'extrémité qui s'est présentée à la sortie du conduit de Warthon, offre une circonférence moitié moindre que celle de l'extrémité opposée : elle a une forme conique qui a dû singulièrement faciliter sa progression dans le petit canal qu'elle avait à parcourir. Vers le milieu du calcul, l'arête est à nu dans une étendue d'environ une demi ligne, il est à présumer que c'est une dénudation provoquée par le frottement depuis l'extraction, car on voit sur ce point de petites facettes articulaires, si je puis m'exprimer ainsi, qui indiquent qu'il s'est fait là une solution de continuité.

Je ne m'étendrai pas sur cet admirable travail de la nature pour délivrer l'économie d'un corps étranger qui lui était nuisible et qui, à la longue, pouvait amener de bien graves complications. Laissant donc à part le côté philosophique de la question pour n'y envisager que le côté médical, n'est-ce pas un fait curieux que ces ... [illegible]

... important ? N'est-il pas surprenant que des tissus presque enveloppé par un contact prolongé recouvrent, à époque fixe, une sensibilité qui se révèle avec une vigueur si marquée ? Un point non moins curieux dans cette observation c'est l'introduction, sans douleur immédiate, d'une arête dans le conduit de Warthon, et cette incubation de plusieurs heures qui précéda l'explosion des phénomènes nerveux.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1853.

C. Delery, D. M. P.

## FEUILLETON.

### LES MAITRES SONNEURS,

ROMAN PAR GEORGE SAND.

#### Première Veillée.—(Suite.)

—Il y a long-temps, dit-elle, que, sans l'amitié que je vous devais, j'aurais cherché à gagner ma vie. J'aurais eu tout profit à vous payer pension pour mon Joseph, que vous m'aviez gardé, tandis que j'aurais amassé, en surplus, quelque chose au service des autres. Mais je me suis sentie engagée à élever jusqu'à ce jour, ma Brulette, parce que je étais la plus jeune, et parce qu'une fille a besoin plus long temps d'une mère qu'un garçon. Je n'aurais point eu le cœur de la laisser avant le temps où tu pouvais passer de moi. Mais voilà que le temps est venu, et si quelque chose te doit reconsoler de me perdre, c'est que tu vas te sentir utile à ton grand père. Je tai appris le ménage et ... d'une famille et tout ce qu'une bonne fille doit savoir pour le service de ses parens et de sa maison. Tu t'y emploieras par l'amour de moi et pour faire honneur à l'instruction que je t'ai donnée. Ce sera ma consolation et ma fierté d'entendre dire à tout le monde que ma Brulette soigne dévotieusement son grand père et gouverne son avoir comme ferait une petite femme. Allons, prends courage et ne me retire pas le peu qui m'en reste, car si tu as de la peine pour cette départie, j'en ai encore plus que toi. Songe que je quitte aussi le père Brulet, qui était pour moi le meilleur des amis, et mon pauvre Josèt, qui va trouver sa mère et votre maison bien à dire. Mais puisque c'est par le commandement de mon devoir, tu ne m'en voudrais point décourner.

Brulette pleura encore jusqu'au soir, et fut hors d'état d'aider la Mariton en quoi que ce soit : mais, quand elle la vit cacher ses larmes tout en préparant le souper, elle se jeta encore à son cou, lui jura d'observer ses paroles, et se mit à travailler avec grand courage.

On se envoya quérir Joseph, qui oubliait, non pour la première fois ... [illegible] la tête dans l'herbe de ... et de ... et de ... [illegible] le ventre.

Je le trouvai en en cela, songeant tout seul et regardant la terre, comme si ses yeux y eussent voulu prendre racine. Contre sa coutume, il se laissa, arracher quelques paroles, et je vis que l'expression de mécontentement qui lui était ordinaire ... [illegible] dans de ... à faire, en service ... [illegible]

... qu'il était encore en âge et ne pouvait faire autrement ... mais nous ... et quelqu'un l'allait ... sans ... de ... ; il se plaignit de n'être aimé de personne, et de n'être estimé capable d'aucun bon travail.

Je ne le pus faire expliquer davantage, et, durant la veillée, ou je les retrouve pour faire mes prières avec Brulette et lui, il parut boudeur, tandis que Brulette redoublait de soins et de caresses pour tout son monde.

Joseph fut loué au domaine de l'Aulnières, chez le père Michel, en office de bouarou.

La Mariton entra comme servante à l'auberge du *Bœuf couronné*, chez Benoit, de Saint-Chartier.

Brulette resta auprès de son grand-père, et moi chez mes parens qui, ayant un peu de bien, ne me trouverent pas de trop pour les aider à le cultiver.

Mon jour de première communion m'avait beaucoup secoué les esprits. J'y avais fait de gros efforts pour me ranger à la raison qui convenait à mon âge, et le temps du catéchisme avec Brulette m'avait changé aussi. Son idée se trouvait toujours mêlée, je ne sais comment, avec celle que je voulais donner au bon Dieu, et, tout en mûrissant à la sagesse dans ma conduite, je sentais ma tête s'en aller en des folletés d'amour, qui n'étaient point encore de l'âge de ma cousine, et qui, néanmoins pour le mien, devançaient un peu trop la saison.

Dans ce temps-là, mon père m'emmena à la foire d'Orval, du côté de Saint-Amand, pour vendre une jument poulinière, et, pour la première fois de ma vie, je fus trois jours absent de la maison. Ma mère avait observé que je n'avais pas tant de sommeil et d'appétit qu'il m'en fallait pour soutenir mon cruit, lequel était plus hâtif qu'il n'est d'habitude en nos pays, et mon père pensait qu'un peu d'amusement me serait bon. Mais je n'en pris pas tant, à voir du monde et des endroits nouveaux, comme j'en aurais eu six mois auparavant. J'avais comme une languition cette qui me faisait regarder toutes les filles sans oser leur dire un mot ; et puis, je songeais à Brulette que je m'imaginais pouvoir épouser, par la seule raison que c'était la seule qui ne me fît point peur, et je comptais le compte de ses années et des miennes, ce qui ne faisait pas marcher le temps plus vite que le bon Dieu ne l'avait réglé à son horloge.

Comme je revenais en croupe derrière mon père, sur une autre jument que nous avions achetée à la foire, nous fûmes rencontrés, en un chemin creux, d'un homme entre les deux âges qui conduisait une petite charrette, très chargée de mobilier, laquelle n'était traînée que d'un âne, restait embourbée et ne pouvait faire un pas de plus. L'homme était en train d'alléger la voiture, en posant sur le chemin une partie de son chargement ; ce que voyant mon père :

—Descends, me dit-il, et secourons le prochain dans l'embarras.

L'homme nous remercia de notre offre ; et, comme parlant à sa charrette :

—Allons, petite, éveille-toi, dit-il ; j'aime autant que tu ne risques point de verser.

Alors, je vis se lever, de dessus un matelas, une jolie fille qui me parut avoir quinze ou seize ans, à première vue, et qui demanda en se frottant les yeux, ce qu'il y avait de nouveau.

—Il y a que le chemin est mauvais, ma fille, dit le père en la prenant dans ses bras ; viens, et ne te mets point les pieds dans l'eau ; car vous sauriez, dit-il à mon père, qu'elle est malade de fièvre pour avoir passé trop vite en beaucoup de pays, voyez quelle grande vigne folle, pour un enfant d'une ans et demi !

—Vrai Dieu, dit mon père, voilà un beau brin de fille et jolie comme un jour, encore que la fièvre l'ait blêmie. Mais ça passera et avec un peu de nourriture, ça ne sera pas d'une mauvaise défaite.

Mon père, parlant ainsi, avait la tête encore remplie de ... [illegible]

... qu'elle a été changée dans une ... et la ... de ... que ... et d'autres ... [illegible]

—Tiens, tu l'as ... bien ... fort pour tenir cette petite un moment.

Et il me mettant dans mes bras ... [illegible] ... il marcha en avant ... par les oreilles.

Je portais donc cette grande fillette et la regardais avec étonnement, car si elle avait la tête plus que Brulette, on voyait bien, à sa figure, qu'elle n'était guère plus vieille.

Elle était blanche et claire comme un flambeau de dimanche, et ses cheveux noirs, défaits ... [illegible]

(*A continuer.*)

Le vermifuge du Dr. McLane supplante rapidement tous les autres remèdes pour les vers. On a obtenu les meilleurs résultats partout où il a été employé. Lisez les certificats suivants :

Huntsville, Alabama, 21 janvier 1852.

MM. Kidd & Co.—Veuillez m'envoyer dix grosses de vermifuge du Dr. McLane. J'ai vendu, en 1850, deux fois plus de bouteilles de vermifuge que celui de Fahnestock, et je crois qu'il le supplantera tout-à-fait cette année.

JOHN F. DEMOVILLE.

Tolesboro, comté Lewis, Ky., 3 fév. 1852.

MM. Kidd & Co.—Les Pilules et le vermifuge du Dr. McLane sont très recherchés ; je désire que vous m'en envoyiez plusieurs bouteilles pour que je les vende sur commission. Le vermifuge de Fahnestock était considéré jusqu'ici comme le meilleur remède, mais celui du Dr. McLane l'a surpassé.

H. EVERSON.

A vendre par SCOVIL & MEAD,
9 juil—6 111 rue de Chartres.

Les Amers Allemands du Dr. Hoofland, préparés par le Dr. C. M. Jackson, sont considérés à juste titre comme l'un des meilleurs remèdes. Les effets en sont merveilleux dans les cas de dyspepsie ; ce spécifique donne du ton à l'estomac, excite les organes digestifs et fait reparaître les couleurs aux joues de malades. Il y a des milliers de personnes qui pourraient témoigner en faveur des Amers Allemands ; des milliers d'autres feront de même plus tard.

A vendre par J. WRIGHT & Co.,
9 juil—12 No 151, rue de Chartres.

### Ventes à l'encan par J. A Beard & May.

12 juillet—Succession de R. J Walsh.
12 juillet—Vente de succession : James Flood contre L. Kirk et Wm Bertus, tuteurs.
19 juillet—Eugène Duvernay c. J Lelong et autres.
21 juillet—Succession de R. D. Ruth.

Pour de plus amples détails, voir les avis.

MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, lots situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

### LISTE MARITIME.
#### Port de la Nouvelle-Orléans.

**Expédiés Hier.**

Steamship Star of the South, Marks, New-York
Navire Harmann, Kuhlmann, Brême
Goelette Eliza & Susan, Traynor, Belize (Hon.)
Steamer America, Nelson, Pass Sabine

**Arrivés Hier.**

Goelette Ella, Schornbeck, Pensacola

STEAMBOATS.

Gipsey, Ure, Bayou Sara, coton, mélasse, sucre.
Natchez No 2, Leathers, Vicksburg—coton.
Duct. Batey, Wilson, Lafourche—mélasse, sucre.
Grand Tower, Yore, St Louis
Frances Jones, Alban, Fort Towson.

**Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mobile | Oregon, Hiern | | Midi |
| Louisville | C Bayne, Brandenburg | 5 h | P M |
| St Louis | W B Clifton, Sparks | 5 h | P M |
| Rivière Rouge | Texas Ranger, Stackman | 5 h | P M |
| Rivière Rouge | Chandler, Graham | 5 h | P M |
| New-York | Star of the South, Marks | 5 h | P M |
| St Louis | Henry Chouteau, Rudd | 5 h | P M |
| Mobile | Helen, Carson | 8 h | A M |
| Lafourche | Dr Batey, Dupré | 9 h | A M |
| Rivière Rouge | Sydonia, McKay | 5 h | P M |
| Bellize | Ophelia, Baltie | 5 h | P M |
| Donaldsonville | Music, Mitchell | 5 h | P M |
| Vicksburg | Natchez No 2, Leathers | 5 h | P M |
| Bayou Sara | Belle Donna, Gilbert | 5 h | P M |
| Ocean Springs | California, Frost | 8 h | A M |
| Attakapas | Planter Miller, Meynier | 5 h | P M |
| St Louis | John Simonds, Kendric | 5 h | P M |
| Baton Rouge | R M Jones, Jakris | 5 h | P M |
| Ouachita | Sarah Gordon (Hancock) | 5 h | P M |
| Thibodeaux | Jenn Waltoe, Terrebonne | 5 h | P M |

**Départs de Dimanche**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mobile | Florida, Grant | | Midi |
| Bayou Sara | Gipsey, Ure | 5 h | A M |
| Galveston | Mexico, Place | 8 h | A M |

Le navire CLARA WHEELER commencera son chargement au poteau No 2, troisième District, lundi 11 courant. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 9juil

### Association Charitable des Pompiers.

Nlle-Orléans, 9 juillet 1853.

Les délégués à ce bureau auront à se rendre à l'assemblée trimestrielle régulière, qui aura lieu lundi soir 11 du courant, à sept heures et demie, à la salle de Louisiana Hose Company, au coin des rues Perdido et Carondelet.

JOHN L. VIVEN, Secrétaire.
9 juil—2t

### Compagnie de la Pompe No 21.

Les Officiers et Membres de cette Compagnie sont par le présent requis de se rendre à l'assemblée qui aura lieu à la salle à pompe, lundi soir 11 du courant à 8 heures.

Par ordre :
R. J. LILLY, Secrétaire.

PERDU hier, dans les chars de Carrollton, ... [illegible]

9 juil—3t C. G. OUVIERE, Agent.

Reçu par les derniers arrivages et à vendre par ... [illegible]

### BULLETIN COMMERCIAL.

#### NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI SOIR, 8 JUILLET.

Il a régné assez peu d'animation sur la marché pendant la semaine qui vient de s'écouler, et nous n'avons à signaler aucun changement dans les prix. Les cours de coton se sont affermis et sont établis à la cherche par suite du faible stock sur place et des nouvelles reçues d'Europe. Les nouvelles du steamer, qui sont déjà dans nos mains par courrier parvenus à l'heure où nous écrivons ces lignes. Le tabac a été assez recherché que la semaine dernière et les prix se sont maintenus. Nous cotons plus loin les cours des autres articles, ... des quels sont publiques plus bas.

Il a plu tous les jours depuis notre dernier rapport où il fait extraordinairement humide pour plusieurs. L'état sanitaire de la ville est assez satisfaisant.

COTON—Arrivé depuis le 1er du courant, 2,105 balles. Expédié dans le même temps, pour Liverpool, 3,648 balles—Vera-Cruz, 465—New-York, 366—Boston, 1,497—ensemble, 4,725 balles—faisant une réduction en stock de 2,622 balles, et laissant en main y compris tout ce qui se trouve à bord de navires non-expédiés ce jour, un stock de 66,159 balles.

#### ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1852 ... 6,700
Arrivé la semaine dernière ... 2,105
Arrivé antérieurement ... 1,383,885 1,384,985
[illegible]
Expédié la semaine dernière ... 4,725
Expédié antérieurement ... 1,383,850
[illegible]
Stock en main non expédié ... 66,159

Notre rapport de vendredi dernier annonçait que le marché était ferme et animé à la clôture. La demande, depuis lors, a été bonne bien que, par suite de la diminution du stock, les transactions deviennent moins fortes. Samedi et lundi il s'est fait 1,350 balles, mardi, les lettres favorables reçues d'Europe excitèrent plusieurs acheteurs qui prirent 4,000 balles à une hausse partielle de 1/4 à 1/2 c. Mercredi, le marché a été calme et il ne s'est vendu que 600 balles, mais hier la demande a été bonne et les transactions ont atteint le chiffre de 1,250 balles à des prix fermes. Les opérations d'aujourd'hui ne comprennent que 500 balles parce que les détenteurs n'ont fait que peu d'offres et qu'on s'attendait à recevoir des nouvelles par le steamer depuis plusieurs jours. Les ventes de la semaine se montent, par conséquent, à 8,000 balles, dont la plus grande partie a été prise pour l'Angleterre.

#### CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

[illegible]

TABAC—Arrivé depuis le 1er du courant, 523 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Londres, 225 boucauts—Vigo et au marché, 614—New-York, 163—Boston, 170—ensemble, 1,063 boucauts. Stock en magasin et à bord de navires non expédiés, 32,821 boucauts.

#### ETAT DU TABAC.

[illegible]

Le marché au tabac n'a rien perdu de sa fermeté et la hausse que nous avions mentionnée, dans notre rapport de vendredi, s'est maintenue, bien que les transactions de cette semaine n'aient pas été aussi fortes que celles de la semaine dernière. Les opérations comprennent 1,000 boucauts, ... [illegible]

SUCRE—Il ne s'est vendu, pendant la semaine, que 700 boucauts à cause du peu d'arrivages et d'une demande assez faible. Il ne s'est pas opéré de changement dans les prix. Nous cotons :

Inférieur, 3¾ cts, ordinaire, de 3 @ 3½ cts très 4e, de 3¾ @ 4 cts, ... [illegible]

MÉLASSE—La demande a été bonne depuis vendredi dernier et les ventes de cette semaine ... 1,000 barils, des ... [illegible]

FARINE—Le marché a été plus faible, ... [illegible]

FOIN—Pas de transaction importante. ... [illegible]

CÉRÉALES—L'approvisionnement de maïs n'a pas été considérable ... [illegible]

CAFÉ—Le marché au café a été très calme ... [illegible]

SEL—Pas d'approvisionnement ... [illegible]

GRAISSE—Les principales transactions ... [illegible]

SUIF—Pas de transaction importante ... [illegible]

PORC—Le marché a été plus calme ... [illegible]

JAMBON—Le marché a été bonne ... [illegible]

CHANDELLES—Il ne s'est traité ... [illegible]

BEURRE & FROMAGE—La demande de ces articles ... [illegible]

WHISKEY—L'approvisionnement ... [illegible]

CHAUX—Il s'est pas arrivé de chaux ... [illegible]

PLOMB—... [illegible]

CHANVRE—Pas de transaction ... [illegible]

SACS EN FIBRES—... [illegible]

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Les ventes ... [illegible]

CHANGE—Les demandes des traites sterling ... [illegible]

Sterlings, de 109½ @ 109¾ ; Paris, 5f. 17½ @ 5f. 15. Traites sur New-York à 60 jours, de 1¼ @ 1½ p c d'esc. Chèques, au pair à ¼ p c de prime. Boston, 60 jours, 1¼ @ 1½ pour cent d'escompte. Philadelphie, 60 jours, 1¼ @ 1½ ... Havane, de 5 @ 6 jours, ... pour cent de prime.

FRET—Au commencement de la semaine, ... [illegible]

### Compagnie du chemin de fer de Mobile et de la Nouvelle-Orléans.

AVIS—Il a été conclu, entre cette compagnie et la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain, de la Nlle Orléans, un arrangement par lequel les deux compagnies, en vertu des chartes accordées par les Etats de l'Alabama, du Mississipi et de la Louisiane, conviennent de construire un chemin de fer continu entre Mobile et la Nlle Orléans.

C J McRAE,
Président de la compagnie du chemin de fer de Mobile et de la Nlle Orléans.

JOHN EGERTON,
Président de la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain.

Avis est donné que des livres de souscription à $360,000 du fonds capital de la compagnie du chemin de fer de Mobile et de la Nlle Orléans, seront ouverts le 12 du courant, au bureau de MM HUMPHRIES, WALSH & Co, de cette ville, et qu'on cherchera, au Mississipi et à la Louisiane, des souscriptions à toute ou une partie quelconque de la somme de $360,000 à laquelle on n'aura pas souscrit dans cette ville, d'ici au 30 du courant.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

15 pour cent en souscrivant, dix pour cent le 1er octobre, dix pour cent le 1er décembre, vingt pour cent le 1er février. Pour la balance, à telles époques que désignera le bureau des directeurs, en donnant, pendant trente jours, avis dudit paiement, pourvu que la compagnie ne fasse pas un appel de plus de vingt pour cent à la fois.

C. J. McRAE,
9 juill—1m Président.

### PHARMACIE DE F. F. HENRIQUEZ,
Encoignure St-Louis et Remparts,
NOUVELLE-ORLÉANS.

JE viens d'attacher à mon établissement les chocolats de Maillard & Co., de New-York, le plus grand fabricant des Etats-Unis. Ses chocolats ont devenu l'objet d'une préférence marquée de la part des connaisseurs, leur qualité supérieure les fait adopter des qu'un en a fait usage. Je le recommande aux médecins pour les chocolats médicinaux et aux familles les chocolats de ménage.

Je saisis cette occasion pour offrir au public un riche assortiment de médicamens et de parfumeries de tous genres que j'ai achetés moi-même dans mon voyage d'Europe et du Nord.

Un soin particulier est porté par moi pour les ordonnances de Messieurs les médecins et tout ce qui concerne les préparations.

Henriquez de retour de son voyage prévient sa clientèle qu'on le trouvera à sa pharmacie constamment depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

### HOTEL WASHINGTON,
A l'extrémité du chemin de fer du lac Pontchartrain.

Les propriétaires de l'Hôtel Washington annoncent qu'à partir d'aujourd'hui, le restaurant de l'hôtel cessera d'être tenu pendant toute la saison par le passé. Les personnes qui désireront déjeuner, dîner ou souper, devront donner leurs ordres la veille.

En prenant ce nouvel arrangement les propriétaires ... [illegible]

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES,
Transmises à l'Abeille.

#### Assemblée à Mobile.

Mobile, 8 juillet.—Le feu a éclaté aujourd'hui dans la manufacture de M. Arcolino de [illegible] ... [illegible]

#### Marché au coton de Mobile.

Le marché au coton de cette ville a été calme pendant la semaine qui vient de finir ; les ventes ont été de 1,900 balles ... [illegible] ... 2,106 balles ; le stock en main est de 20,000 balles.

100 CAISSES vin rouge St-Julien. A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane. 9 juil

50 PANIERS Champagne Heidsieck & Co. A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane. 9 juil

50 CAISSES Vermouth ... A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

80 BARRIQUES vin rouge bon ordinaire. A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

EN débarquement du Président Fillmore : 40 barriques vin rouge bon ordinaire. A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

EN débarquement du Leonard Dyer ... A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

ATTENDU par le navire Elizabeth Bruce, de Bordeaux : 25 barriques vin rouge pour famille ... A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

50 PANIERS Liqueurs Fines—Anisette, Curaçao, Cherry, Marasquin ... A vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

#### AVIS.

MICHON & SARRAT, marchands en gros de nouveautés sèches, ont transporté leur magasin au No 8, rue de la Douane. 8 juillet MICHON & SARRAT.

VIN ROUGE—60 barriques Bordeaux, bon ordinaire, en débarquement du Président Fillmore. A vendre par FRED. LOISON, 94, rue de la Douane.

VINAIGRE—60 caisses ... A vendre par FRED. LOISON, 94, rue de la Douane.

VIN CHAMPAGNE—100 paniers ... A vendre par FRED. LOISON, 94, rue de la Douane.

CORNETS vin ... à vendre par FRED. LOISON, 94, rue de la Douane.

#### Changement de domicile.

L'E soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de prendre le domicile ... ISAAC HAWIN.

A VENDRE par les soussignés : Vin rouge de Catalogne en demi-pipes, tabac en tresses de la Havane et de Cuba, cacao, tripes, cigares de la Havane ... à vendre par Y. QUADRAS & Co., No 16, rue de la Douane.

LIQUEURS DU PAYS—100 barils ... à vendre par WERNER & MAILLOT, 126, rue des Magasins.

EAU-DE-VIE FRANÇAISE VINS, etc. ... à vendre par WERNER & MAILLOT, 126, rue des Magasins.

SARDINES A L'HUILE en draw-back ... JOSEPH LANATA, 21, Jefferson, 12, Toulouse.

CAFÉ & THON à l'huile ... JOSEPH LANATA.

SARDINES—100 caisses ... SOUTHERE THOMAS.

GRUYÈRE ... SOUTHERE THOMAS.

VINS d'Espagne ... A vendre par BERNARD TURPIN, No 29, Vieille Levée.

#### C. SY,

PREMIER PRIX du Conservatoire de Paris, ... [illegible]

100 barriques vin rouge ... A vendre par ... LANATA, GANDOLFO & Co.

ATTENDU par le navire ... LANATA, GANDOLFO & Co., 9 et 10, rue Jefferson.

ATTENDU par le navire Cumberland, de Gênes : 100 pipes vin Catalogne, 500 caisses macaroni et vermicelle d'Italie, ... LANATA, GANDOLFO & Co., 9 et 10, Jefferson.

EN débarquement du navire Trenton, venant de Marseille ... PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St Louis.

#### AVIS.

PENDANT mon absence temporaire M. ALEXANDRE PIAGET ... J. N. CUNIEN.
Nlle-Orléans, le 23 juin 1853.

#### Cigares de la Havane.

UN grand assortiment de ... J. M. CABALLERO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

BEURRE DE GOSHEN ... E J HART & Co., 73, rue Tchoupitoulas.

VIN ROUGE ... E J HART & Co.

RIZ—40 tonneaux ... E J HART & Co.

QUININE ... E J HART & Co.

HUILE DE BALEINE ... E J HART & Co.

OPIUM ... E J HART & Co.

PAPIER ... PAUL JUGE FILS & Co.

CACAO ... BERNARD TURPIN, 29, Vieille Levée.

PRUNEAUX ... BERNARD TURPIN.

VIN ... BERNARD TURPIN, 29, Vieille Levée.

SAVONS ... BERNARD TURPIN.

Collège de la Louisiane.

UN examen public, ouvert par deux conditions au cercle de Jacques ... [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.

LE Bureau de Directeurs de cette Compagnie a déclaré ... [illegible] JOHN JOHNSON, Président.

Récompense de $50 ... J. T. HATCHER, 127, rue Gravier.

EN débarquement du navire Président Fillmore, 300 caisses vin rouge St-Julien, bon cru, à vendre par CAVELIER & MAXENT, Rue Royale, No 105.

#### DEVERS.

GRAINE—100 barils de lin en qualité, ... VOORHIES, GRIGGS & Co., 13, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—400 caisses sucre blanc ... à vendre par P. de VIGNER & Co., 24 & 26, Vieille Levée.

CIGARES ... P. de VIGNER & Co.

CONFITURES—50 caisses ... P. de VIGNER & Co., 24 & 26, Vieille Levée.

ON demande pour un magasin de nouveautés ... 6 juill

VIN en barriques—30 barriques Macon Médoc ... J. & J. TARDOS, 21, Vieille Levée.

VIN rouge en caisses ... J & J TARDOS, 21, Vieille Levée.

VIN BLANC en caisses ... J & J TARDOS, 21, Vieille Levée.

COGNAC—Jules Durand & Co, ... J & J TARDOS, 31, Vieille Levée.

VIN BLANC en barils ... J & J TARDOS, 31, Vieille Levée.

GENIÈVRE—15 pipes ... J & J TARDOS, 21, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—de ... J & J TARDOS, 31, Vieille Levée.

#### ADOLPHE BLAISE,

VIENT de recevoir de New-York, par le steamer ... [illegible]

#### Sucre — Goudron — Résine.

100 caisses ... A. CARRIÈRE, 76, Vieille Levée.

CIGARES—100 mille ... Y. QUADRAS & Co., 16, rue de la Douane.

COFFRE-FORTS ... E J HART & CO.

VITRES ... W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée.

VIN de Bordeaux ... W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée.

INDIGO ... W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée.

SARDINES ... W. F. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille Levée.

BICARBONATE DE SOUDE ... W. F. VREDENBURGH & Co.

EN débarquement du navire Président Fillmore, venant de Bordeaux ... E. DECHAMPS, 27, rue Condé.

A VENDRE en magasin ... E. DECHAMPS, 27, rue Condé.

VIN—50 barriques vin rouge Bordeaux ... EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis.

EAUX-DE-VIE—... EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis.

#### Chapeaux.

ASSORTIMENT de première qualité ... G. W. DUNBAR, 5 rue des Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins ... G. W. DUNBAR, 5 rue des Magasins.

#### AU LIVRE ROUGE.

REÇU par le Leonard Dyer :

Fermez la-12.
J. Janin—Littérature Dra Dramatique.
O. Feuillet—Proverbes & Beliah.
F. Thiers—Récits Littéraires.
Mailly—Récits du Temps.
L. Gozlan—Les Vendanges.
Musset—Confession d'un Enfant du Siècle.
C. Delavigne—Œuvres complètes.
A. Dumas fils—Contes et Nouvelles.
Pontmartin—Contes et Nouvelles.
A. Houssaye—Les Filles d'Eve.
F. Soulié—Vie Intime.
Gatineau—Soirées du docteur Justinien.
A. Karr—Une Poignée de Vérités.
Ponsard—L'Honneur et l'Argent.
Debay—Hygiène du Mariage.

Et grand nombre d'autre nouveautés.

A. FAYA & Co., rue de Chartres.

#### P. & E. REILLY & Co.

DEVANT aux plus bas prix ... [illegible]

P. & E. REILLY & Co., rue Royale et Canal.

#### PARFUMERIE DE LEVER.

[illegible]

Avis.

PARTIE DES PLAINES. ... [illegible]

Direction de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

DIRECTEURS nommés par les actionnaires : MM. Jas. D. DENEGRE, A. D. ROMAN, J. A. BRAUD, Jno. G. GAINES, Jno. O. WOODRUFF. Directeurs nommés par le gouverneur : MM. Root. W. Adams, A. Hébrard.

A une assemblée ... M. Jas. D. Denègre ... E. ROUSSEAU, Caissier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1853.

CONFORMÉMENT à un acte du 18 février 1853, ... E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque des Amis et Commerçants.

A UNE assemblée du Bureau des Directeurs ... S. CRUZAT, caissier.

Avis aux Entrepreneurs.

DES propositions ... JOHN E. HUMPHRIES.

EN MAGASIN et à vendre : ... JOS LANATA.

CIGARES de la Havane—125,000 ... B. VALLS, 75, rue des Magasins.

Pianos ... LION & PINSARD.

VIN ROUGE ... PAUL JUGE FILS & Co.

VIN ... PAUL JUGE FILS & Co.

AMANDES ... PAUL JUGE FILS & Co.

EAU DE fleurs d'oranger ... PAUL JUGE FILS & Co.

MADÈRE ... PAUL JUGE FILS & Co.

VERMOUTH ... PAUL JUGE FILS & Co.

DAMEJEANNES ... PAUL JUGE FILS & Co.

COGNAC ... PAUL JUGE FILS & Co.

FRUITS AU JUS ... PAUL JUGE FILS & Co.

EAU DE VIE ... F. LOBOS & GRATIAA.

SARDINES ... P. LOBOS & GRATIAA.

VIN DE PORTO, Burgundy, Porto et Xerès ... F. LOBOS & GRATIAA.

PORTO de Mt. Bale—Reçu par le navire Trenton, ... F. LOBOS & GRATIAA.

EN magasin et à vendre par les soussignés ... F. LOBOS & GRATIAA.

EN débarquement du navire Président Fillmore ... ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

ATTENDU ... ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

ARRIVÉE par le navire ... 

REÇU par le ... 

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 22.

Soins les plus assidus et Pardonnes.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 138, rue du Canal.

J. A. BRADBURY, à l'Hôpital.

Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres ... $1 à $2 par jour. Chambres pour les esclaves ... $1

Une pharmacie bien approvisionnée est annexée à l'établissement.

Les honoraires des médecins sont modérés.

BAIE ST-LOUIS et PASSE-CHRISTIAN.

Magasin de Foin et de Provisions.

LES soussignés annoncent ... AVOINE, MAIS, FOIN, SON, FARINE, PATATES, ... R. ELLIOT & Co.

VERANDAH DE LA RUE CONTI.

Cet établissement restera ouvert ... J. JEWETT, Directeur.

AVIS

LA société existant ... E. SECOMB, H. F. VOORHIES, S. E. GRIGGS.

BENNETT P. VOORHIES, STEPHEN E. GRIGGS.

ATTENDU par ... FREEMAN RAWDON.
New-York, 15 juin 1853.

VOORHIES, GRIGGS & Co., MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, No 13, RUE TCHOUPITOULAS.

FOIN de la Caroline ... F. A. GONZALES, No 11, Front Levée.

FOIN ! FOIN !

1500 BALLES foin de l'Ouest de première qualité, à vendre en lots ... F. A. GONZALES, No 11, Front Levée.

MAIS !

2000 SACS Maïs blanc et jaune de première qualité, à vendre ... F. A. GONZALES, No 11, Front Levée.

EN débarquement du navire Rovall ... X. LAMBERT, 46, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Président Fillmore, ... X. LAMBERT, 46, rue des Magasins.

CIGARES ... J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée.

CIGARES ... J M CABALLERO.

SALSEPAREILLE ... J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée.

CIRE ... E J HART & Co.

VIN de Bordeaux de 1850 et 1851 ... BOYER PRÉFÈRE.

EAU DE VIE de Cognac ... GUEYBOUZE & LANGSDORFF, 11 et 13, rue St Louis.

EAU-DE-VIE de Cognac ... GUEYBOUZE & LANGSDORFF, 11 et 13, rue St Louis.

DIVERS—Vin de Bordeaux ... J. B PRÉAU & Co., 31 et 33, rue Gravier.

VIN—120 barriques vin rouge de Bordeaux ... L. MAJESTE, 115, Chartres.

EN débarquement du Trenton, venant de Marseille ... J. CLAUZURE.

EN débarquement du navire Isabella ... HENRY VALETON, 46, rue de la Douane.

EN magasin ... C. CARRERE.

COUTELLERIE DE TABLE ET DE POCHE ... C. CARRERE, 113, Vieille Levée, coin Condé et Madison.

J. PETRACCHI prévient ses amis ... J. Petracchi.

CAMPHINE OU HUILE CHIMIQUE.

Grande réduction de prix.

A PARTIR de ce jour (30 juin) les prix de notre huile ... E. NAUTRÉ & Co., 25, rue Condé.

A. Sturzenegger & Eternod.

No 44, rue Bienville, encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre et par steamer, un grand assortiment de marchandises sèches ... 

REÇU par les navires Manchester, Sécheron et ... A. STURZENEGGER & ETERNOD.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de CHARLES DE GASLON & CO., ... CHARLES DE GASLON, HENRY LEGENDRE.

Nouveaux Chapeaux pour l'été.

NOUS recevons par le Cherokee, de New-York ... LAGAY & LECAGU, 26, rue de Chartres.

EN magasin ... LAGAY & LECAGU.

PAR le navire Président Fillmore de Bordeaux : ... 

ON demande ... A. STURZENEGGER & ETERNOD.

COLLÈGE DE FRANCE. ... 

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS est donné ... JEUDI, 30 juin 1853. JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

LES actionnaires ... E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

LES ACTIONNAIRES de cette Banque sont requis ... W. A. PEIRET, Caissier.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 21 avril 1853.

LES actionnaires ... JOHN CALHOUN, Secrétaire.

$50 de Récompense

Seront donnés pour l'arrestation du quarteron HENRY ou HUCK ... J. M. JOHNSTON & Co.

$50 de Récompense.

LA Récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation de la négresse ANNETTE, ... A. TRUDEAU.

$50 de Récompense.

A celui qui arrêtera le griffe EUGÈNE ... V. VILLERE.

Marchandises pour habitations et habillements pour nègres.

LES soussignés ... F. A. HEBRARD, 118, Canal près Royale.

VIN ROUGE—Attendu par navire Président Fillmore, de Bordeaux ... CAVELIER & MAXENT.

No. de FERMENTS & Co.

WERNER & MAILLOT, No 126, rue des Magasins.

UN bel assortiment de liqueurs à vendre ... WERNER & MAILLOT, 126, rue des Magasins.

A louer ... ALEXIS & LEVIS.

Liquidation positive.

A DE GOER & ROULARD ... 

TH. RIEDINGER, D. M.

Médecin diplômé en Allemagne et à Paris, RUE DU MARCHÉ, No 424 ...

No 1, rue de Condé, vis-à-vis Canal.

LE soussigné ... 

CHEMISES ! CHEMISES ! CHEMISES !
FRANÇOIS FABRE & CO.,
(Au coin des rues Conti et de Chartres.)

... CHEMISES DE TOILE ET DE COTON ...

Magasin de Chaussures à vendre à l'encan.

LE Magasin de Chaussures ... 

ATTENDU très prochainement par le ... JOHN CLAUZURE, 164, Royale.

CORNICHONS d'Angleterre ... G. VALETON & Co., 53, rue Tchoupitoulas.

SAUCE de Worcestershire ... G. VALETON & Co., 53, rue Tchoupitoulas.

BISCUITS ... G. VALETON & Co., 53, rue Tchoupitoulas.

PORTER DE LONDRES ... G. VALETON & Co., 53, rue Tchoupitoulas.

FROMAGE de Suisse ... G. VALETON & Co.

JUS de Framboises ... DUNTHE & IKEN, Rue Royale et Canal.

VIN rouge en caisses ... DUNTHE & IKEN, Rue Royale et Canal.

VINS rouge en barriques ... DUNTHE & IKEN.

DAMEJEANNES ... E. TALANON, 114, rue Royale.

Cognacs, Vins, &c.

EN débarquement du navire Président Fillmore ... Z. & E. MAGNAN, 63, rue St-Louis.

Nouveautés et Parfumeries.

30 caisses ... V. & E. MAGNAN, 63, rue St-Louis.

Cognacs—Cognacs.

7 ... V. & E. MAGNAN, 63, rue St-Louis.

BEURRE FRAIS ... G. VALETON & Co.

TABAC ... Y QUADRAS & Co.

CACAO ... Y QUADRAS & Co., 16, rue de la Douane.

TABAC ... Y. QUADRAS & Co., No 16, rue de la Douane.

BOUTEILLES VIDES ... H. DE GORMS & REFLARD.

Vermouth ! Vermouth !

400 DAMES ... C CARRERE, 116, Vieille Levée & coin Condé et Madison.

FUSILS ... C CARRERE, 116, Vieille Levée.

VINAIGRE ... 

VINS ... 

1500 ... 

DAVID & Frères.